

École Ste-Thérèse

PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

**À l'Harricana, nous formons et inspirons
les citoyens de demain!**

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif	2
2. Contenu du projet éducatif et encadrements légaux	2
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	4
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109)	5
5.1. Environnement interne	5
5.1.1. Les élèves et leur réussite (indicateurs)	5
5.1.2. Portrait statistique des effectifs scolaires.....	12
5.1.3. Caractéristiques liées à la réussite	12
5.1.4. Le personnel scolaire et l'organisation scolaire.....	14
5.1.5. L'établissement d'enseignement	16
5.2. Environnement externe	17
5.2.1. Contexte socio-économique du territoire	17
5.2.2. Services offerts par les organismes	18
5.2.3. Indice de milieu socio-économique (IMSE).....	18
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	18
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement....	19

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif et encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);
- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire.

De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Le comité pilotage, composé de chaque catégorie de personnel, a élaboré l'ensemble du projet éducatif. Chaque étape de réalisation a passé par une consultation auprès des membres de l'équipe-école où tous ont eu leur voix.

L'ensemble des membres du personnel a également collaboré à cibler les éléments de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Ils ont aussi contribué à cibler les enjeux prioritaires.

Les membres du comité de pilotage 2021-2023 sont :

Claudie Deschênes, Isabelle Langlois, Isabelle Petit, Jessica Fortier, Joanie Boucher, Sarah-Jane Lambert, Maxime Bard, Nicole Roy, Karine Grenier, Pascale Boilard, Josiane Breton, Gabrielle Blais, ainsi que des directions Catherine Ouellet et Alain Albert.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Au fil des diverses rencontres du comité pilotage, les membres du conseil d'établissement et les membres du personnel ont été consultés. Les travaux leur ont été présentés au fur et à mesure de leur développement afin que tous puissent partager leur point de vue et ainsi bonifier le travail réalisé.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109)

5.1. Environnement interne

5.1.1. Les élèves et leur réussite (indicateurs)

Taux de réussite en français et mathématique (cible 60%)														
	Français	Math												
	Jun 2022	Jun 2022	Jun 2023	Jun 2023	Jun 2024	Jun 2024	Jun 2025	Jun 2025	Jun 2026	Jun 2026	Jun 2027	Jun 2027	Jun 2028	Jun 2028
1 ^e année	96,8 %	96,7 %	94%	92%										
2 ^e année	100%	92,9 %	97%	97%										
3 ^e année	97,9 %	97,9 %	95%	100%										
4 ^e année	97,5 %	80%	96%	98%										
5 ^e année	87,2 %	72,8 %	80%	79,5 %										
6 ^e année	80%	82,5 %	97%	95%										

Proportion des élèves atteignant 71% et plus

	Français	Math												
	Jun 2022	Jun 2022	Jun 2023	Jun 2023	Jun 2024	Jun 2024	Jun 2025	Jun 2025	Jun 2026	Jun 2026	Jun 2027	Jun 2027	Jun 2028	Jun 2028
1 ^e année	90,3 %	83,9 %	83,8 %	84%										
2 ^e année	78,4 %	86,5 %	76,7 %	83,3 %										
3 ^e année	85,7 %	90%	70%	85%										
4 ^e année	82,5 %	65%	79,2 %	83,3 %										
5 ^e année	43,6 %	51,3 %	36,4 %	50%										
6 ^e année	55%	47,5 %	68,3 %	78%										

Taux de réussite en lecture (60% et plus)							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	93,5%	92%					
2 ^e année	100%	100%					
3 ^e année	98%	90%					
4 ^e année	92,5%	96%					
5 ^e année	84,6%	61%					
6 ^e année	80%	97%					
Proportion d'élèves atteignant 71% en lecture							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	83,9%	83,8%					
2 ^e année	83,8%	76,7%					
3 ^e année	75,5%	65%					
4 ^e année	75%	73%					
5 ^e année	43,6%	39%					
6 ^e année	57,5%	75,6%					

Taux de réussite en écriture (60% et plus)							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	93,5%	92%					
2 ^e année	89,2%	83,3%					
3 ^e année	98%	80%					
4 ^e année	95%	100%					
5 ^e année	66,7%	84%					
6 ^e année	70%	95,1%					
Proportion d'élèves atteignant 71% et plus en écriture							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	83,9%	78,4%					
2 ^e année	89%	70%					
3 ^e année	67%	67,5%					
4 ^e année	63%	75%					
5 ^e année	39%	41%					
6 ^e année	30%	58,5%					

Taux de réussite en Résoudre (60% et plus)							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	86,8%	92%					
2 ^e année	97,3%	93%					
3 ^e année	98%	92%					
4 ^e année	80%	94%					
5 ^e année	74,4%	77%					
6 ^e année	77,5%	92,7%					
Proportion d'élèves atteignant 71% en résoudre							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	81%	80,6%					
2 ^e année	70%	73%					
3 ^e année	92%	72,5%					
4 ^e année	55%	72,5%					
5 ^e année	43,6%	57%					
6 ^e année	50%	70,7%					

Taux de réussite en raisonnement (60% et plus)							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	96,8%	92%					
2 ^e année	91,9%	93%					
3 ^e année	98%	100%					
4 ^e année	82,5%	96%					
5 ^e année	69,2%	77%					
6 ^e année	77,5%	95%					
Proportion d'élèves en raisonnement mathématique atteignant 71%							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 ^{re} année	83,9%	86,5%					
2 ^e année	73%	83%					
3 ^e année	87,8%	87,5%					
4 ^e année	65%	81,3%					
5 ^e année	51,3%	50%					
6 ^e année	42,5%	75,6%					

Élèves présentant des difficultés particulières (EHDA) dans les classes régulières							
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
% d'élèves codés *	7%	6,6%	2,1%				
% d'élèves ayant un PI *	24%	17,2%	12,4%				

données prises au 30 septembre 2023

Proportion des élèves qui redoublent							
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
1 ^{er} cycle	0,4 %	1 %					
2 ^e cycle	---	---					
3 ^e cycle	---	---					

5.1.2. Portrait statistique des effectifs scolaires

Voici les données recueillies le 30 septembre de chaque année

CLIENTÈLE SCOLAIRE							
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Passe-partout	10	9	16				
Maternelle 4 ans	N/A	N/A	17				
Maternelle 5 ans	34	29	29				
1 ^{ère} année	31	39	38				
2 ^e année	37	29	35				
3 ^e année	49	39	28				
4 ^e année	39	47	43				
5 ^e année	39	45	49				
6 ^e année	41	40	48				
Classes adaptées	15	17	13				
Total	295	303	316				

5.1.3. Caractéristiques liées à la réussite

Proportion des élèves qui redoublent

	2022-2023
Nombre de finissants/ Proportion d'élèves sortant (12 ans et -)	100% (41/41)
Proportion des élèves qui redoublent	1 % 3 élèves au 1 ^{er} cycle

5.1.4. Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

➤ En 2023-2024 :

Enseignement	<p>17 enseignantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 enseignante en maternelle 4 ans ➤ 2 enseignantes en maternelle 5 ans ➤ 2 enseignantes par niveau de la 1^{re} année à la 6^e année ➤ 2 enseignantes pour les classes adaptées <p>6 spécialistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 enseignants(es) en éducation physique ➤ 2 enseignantes en anglais ➤ 1 enseignante en musique
Orthopédagogie	2 enseignantes-orthopédagogue pour l'équivalent de 1 poste
Personnel de soutien	<p>12 techniciennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 pour les classes d'enseignement adapté ➤ 3 TTS en soutien aux apprentissages et aux comportements ➤ 2 TES en soutien aux apprentissages et aux comportements ➤ 2 techniciennes en langage <p>2 préposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 pour les classes d'enseignement adapté ➤ 1 pour un élève au SDG le midi
Agente de réadaptation	<p>1 agente de réadaptation:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 journées par semaine
Travail social	<p>1 travailleuse sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 5 journées par semaine
Psychologie	<p>1 psychologue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseillances et évaluation au besoin
Orthophonie	<p>1 orthophoniste :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En soutien aux techniciennes ➤ Conseillances et évaluations au besoin
Surveillance	4 surveillantes, dont une pour l'arrivée des élèves le matin et pour la surveillance pour l'autobus du transfert vers la polyvalente en fin de journée.
Secrétariat	<p>Pour notre regroupement de 3 écoles :</p> <p>1 secrétaire d'école</p>

	1 secrétaire
Direction	Pour notre regroupement de 3 écoles : 1 direction et 1 direction adjointe

5.1.5. L'établissement d'enseignement

L'école Sainte-Thérèse est une école primaire urbaine située dans la partie centrale de la ville d'Amos, près du centre-ville. Nos élèves proviennent des milieux urbains et ruraux. La population scolaire est de 316 élèves. (septembre 2023)

Notre école se veut être une école de déversement, c'est-à-dire qu'elle accueille les élèves des écoles de quartier lorsque ces dernières n'ont plus de places pour accueillir les élèves de leur secteur. De plus, nous accueillons depuis les dernières années, une quantité notable de nouveaux élèves provenant de diverses cultures et de diverses communautés ethniques (Afrique, Mexique, Asie, etc..). Ces derniers sont extrêmement bien accueillis et nous saluons cette ouverture à la diversité.

En 2023-2024, plus de 28% de nos élèves provenaient de secteurs autres que le nôtre. Cette situation contribue à faire en sorte qu'une très grande quantité de nos élèves sont présents à l'école à l'heure du dîner. Nous profitons de leur présence pour diversifier notre offre auprès d'eux et les activités proposées touchent l'ensemble des élèves.

Les dîneurs profitent de la surveillance sur l'heure du midi, soit par l'entremise des employées du service de garde ou le service régulier de surveillance pour nos dîneurs.

L'école Sainte-Thérèse est une des seules écoles primaires de la ville dans laquelle nous retrouvons un grand gymnase, un ascenseur et un espace de plusieurs locaux réservés au service de garde en plus de compter sur un accès universel où la diversité est au centre de nos préoccupations. De plus, l'aménagement de la cour d'école ainsi que le terrain gazonné à l'avant de l'école deviennent facilement des plateaux propices à l'enseignement et aux activités physiques de nos élèves.

Dans un volet plus pédagogique, plusieurs équipes collaboratives sont mise en place depuis les dernières années et ne font qu'augmenter depuis. En plus des équipes formées des enseignantes de 1^{re} à 6^e année, une équipe collaborative a émergé du préscolaire et une autre a pris naissance dans les classes adaptées. Concernant celle des classes adaptées, nous pouvons compter sur la présence d'une enseignante du secteur secondaire qui vient s'enquérir et ajouter aux discussions.

L'intention est d'offrir une transition harmonieuse entre le primaire et le secondaire et de s'assurer ainsi d'un continuum répondant aux besoins des élèves

Un conseil étudiant est mis en place depuis septembre 2023 et sera consulté à maintes reprises, afin que ce dernier puisse entre autres, influencer les activités proposées par l'équipe-école.

Parlant de l'équipe-école, on y compte des employées fières et heureuses d'y travailler. Les élèves sont bien entendu le centre de nos réflexions et les actions qui sont posées envers eux, reflètent la bienveillance et le respect que nous désirons quotidiennement leur offrir.

Enfin et dans les prochaines années, des travaux majeurs (phase 1) sont prévus de manière à refaire le gymnase et ses vestiaires associés, le bloc sanitaire près des casiers et de la salle à dîner pour les élèves, sera lui aussi refait au complet. Les planchers du 2^e étage seront changés sous peu également.

Dans une phase 2, le revêtement extérieur sera également changé, afin de faire peau neuve et s'arrimer au « goût du jour ».

5.2. Environnement externe

Population d'Amos et de son agglomération: 24 943 habitants

Age moyen : 42,8 ans

Population âgée entre 25 et 64 ans : 62,6 %

Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25 à 64 ans : 53 854 \$

Les activités agricoles, forestières et minières regroupent environ 15 % de la population active. Tant qu'à eux, les domaines de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique accaparent 20,5% des secteurs d'activités.

Les commerces du territoire offrent, quant à eux, une multitude de services pouvant répondre adéquatement aux besoins de la population.

(Données tirées de observat.qc.ca données 2021)

5.2.1. Contexte socio-économique du territoire

Située au centre nord de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC d'Abitibi se décline en 17 municipalités, 2 territoires non organisés ainsi qu'une communauté autochtone. À forte

composante rurale, près de la moitié de la population réside dans l'une des 19 communautés comptant individuellement moins de 2 500 personnes.

Population :

Avec 24 943 personnes, la population de la MRC d'Abitibi compte près de 17 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours des dernières années, la MRC a profité de l'amélioration de son bilan migratoire interrégional, ce qui a contribué à sa croissance démographique. N'échappant pas à la grande tendance au vieillissement qui frappe l'ensemble du Québec, les forces vives du territoire sont à pied d'œuvre pour renforcer son attractivité et sa capacité de rétention.

(Données tirées de observat.qc.ca données 2021)

5.2.2. Services offerts par les organismes

L'école entretient des liens avec divers partenaires afin de réaliser son projet éducatif et atteindre les objectifs de son plan de réussite :

- Les parents comme partenaires sont essentiels à la réussite des élèves, comme bénévoles lors d'activités et comme ressources lors de projets.
- Le CISSAT pour le soutien auprès des élèves et leur famille ayant des besoins particuliers pour mieux traverser certaines difficultés.
- La Ville d'Amos pour les projets à la Maison de la culture et le partage des infrastructures.
- La Sûreté du Québec pour l'accompagnement auprès de nos jeunes par le biais du PIMS.
- Les préventionnistes de la MRC pour leur influence auprès des élèves et des mesures de sécurité.

5.2.3. Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). L'indice 1 étant le plus favorisé et le 10 étant le plus défavorisé.

Les nouvelles données ressorties au printemps 2023 confèrent un indice de défavorisation de 7 à l'école Ste-Thérèse d'Amos. Des mesures d'appui pour les milieux défavorisés ou non, sont prévues dans la répartition des sommes allouées dans les écoles.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Les enjeux de l'école ont été choisis en fonction du contexte et des priorités dégagées par tous les acteurs liés au projet éducatif. Ceux-ci sont rattachés aux différentes orientations du Plan d'engagement vers la réussite du CSS afin d'assurer une cohérence dans nos actions à venir.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Voir le sommaire de gestion à la page suivante.

Tableau synthèse

École Ste-Thérèse

Projet éducatif

2023-2027

Mission	Vision	Valeurs
<p>(Pourquoi sommes-nous ici?)</p> <p>S'allier dans le plaisir et la diversité, pour la réussite.</p>	<p>(Ce qui décrit l'organisation, ce que nous voulons devenir?)</p> <p>S'ouvrir-Agir-Grandir-Être</p> <p>S'ouvrir : aux nouvelles approches, aux défis, aux technologies et à la diversité.</p> <p>Agir : prévenir et s'engager.</p> <p>Grandir : innover, évoluer et s'épanouir.</p> <p>Être : ensemble</p>	<p>Respect : Je me rallie aux décisions prises par l'équipe-école en accomplissant les tâches qui me sont assignées</p> <p>Engagement : Je m'implique dans mon milieu en étant positif et proactif dans l'atteinte de nos objectifs communs</p> <p>Entraide : J'offre et j'accepte l'aide et le soutien, afin de créer un climat de complicité et de confiance</p>

Tableau synthèse

Enjeu : Harmonisation des pratiques pédagogiques et évaluatives en aide à l'apprentissage.			
Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
<i>Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel</i>	D'ici juin 2027, Augmenter la proportion des élèves se situant dans les intervalles 71% à 100% en lecture au résultat final à la fin des années.	Taux de réussite des élèves ayant des résultats de 71% et plus	Augmentation de 2% par année jusqu'en juin 2027
	D'ici juin 2027, Augmenter la proportion des élèves se situant dans les intervalles 71% à 100% dans la compétence Utiliser un raisonnement mathématique au résultat final à la fin de chacune des années.	Taux de réussite des élèves ayant des résultats de 71% et plus	Augmentation de 2% par année jusqu'en juin 2027

Tableau synthèse

Enjeu : Prévention et accompagnement de nos élèves tout au long de leur parcours.			
Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
<i>Tous les adultes de l'école ont un impact majeur sur l'apprentissage de l'ensemble des élèves</i>	D'ici juin 2027, favoriser le suivi auprès des élèves à risque du 2 ^e cycle	Nombre d'élèves à risque (70% et -)	D'ici 2027, diminution de 2 % par année du nombre d'élèves à risque, au 2 ^e cycle
	D'ici juin 2027, offrir aux élèves des opportunités de s'engager dans la vie de l'école.	Nombre d'activités offertes aux élèves par la vie scolaire.	Réalisation de 4 activités par année.
Enjeu : Milieux de vie et d'apprentissages inclusifs, accueillant, sécuritaires et stimulants			
Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
<i>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</i>	D'ici juin 27, Améliorer le nombre de comportements positifs dans le SOI pour l'ensemble des élèves	Nombre de communications positives dans SOI	D'ici juin 2024, effectuer 500 communications positives à l'aide de SOI

Tableau synthèse